FCPE Haute-Savoie
6 Avenue de la Mandallaz
74 000 ANNECY

PROCES VERBAL DU CONGRES DU CDPE de Haute-Savoie tenu A son local, 6 Avenue de la Mandallaz à ANNECY le 1er Février 2020

La présidente chargée de présider la séance est Madame Karine ROBIN DETRAZ
La secrétaire chargée de la rédaction du procès-verbal est Madame Valérie CORBEX

La séance s'est ouverte à 10h00 avec 16 délégués représentants 23 possibilités de vote (en raison des procurations) en fonction des Membres présents selon la liste d'émargement ci-jointe.

Ordre du jour du congrès

1/Parties statutaires
Rapport moral
Rapport d'activités > Questions/débat > votes
Rapport financier > Questions/débat > votes
2/Présentation des candidats et vote des représentants au CA
3/Témoignages de Conseils locaux
Coordination de Thônes
Coordination de Saint Julien
4/Présentation par l'Association la Libre Pensée74 des raisons qui motivent la pétition contre la participation de fonds publics pour la construction de l'Université catholique sur Annecy.
5/Point sur l'actualités et retour d'informations sur la situation des épreuves E3C (Epreuves communes de contrôle continu) du nouveau Bac « Bac Blanquer »

****

Après avoir déclaré ouvert le congrès du Conseil Départemental FCPE de la Haute-Savoie, la présidente de séance passe la parole à Roxana GENIN la présidente du CDPE74 pour la présentation de la partie statutaire concernant l'année d'exercice 2019.

1/Parties statutaires

RAPPORT MORAL :
→ANNEXE 1

Roxana GENIN procède à la lecture du rapport moral en rappelant les principes et les valeurs de la FCPE, nos orientations et projets.

Elle remercie les administrateurs pour leur investissement et tout particulièrement la secrétaire du CDPE74, Karine ROBIN DETRAZ.

Le congrès procède au vote du rapport moral :
Votants : 23 POUR 0 CONTRE 0 ABSTENTION
Le rapport moral est approuvé

RAPPORT D'ACTIVITES :
→ANNEXE 2

Karine ROBIN DETRAZ, secrétaire du CDPE74 présente le rapport d'activités que chaque représentant de Conseil local a reçu avec la convocation au congrès :

- Le CDPE74 et sa nouvelle équipe, 18 conseils locaux, 566 adhérents sur le département présent dans un tiers des établissements.
- Le fonctionnement au niveau départemental, régional et national.
- La reconquête du CDPE74 dans les instances départementales et académiques
- Les actions menées pour favoriser la communication avec les conseils locaux
- Les référent.e.s FCPE 74 sur le département
- Nos alertes, nos actions et nos engagements
- Nos projets et partenariat
- La mise en place du site internet opérationnel à la rentrée 2019 pour tous les CL.

10h30 Arrivée de Laurent FAILLIE

Le congrès procède au vote du rapport d'activités :
Votants : 25 POUR 0 CONTRE 0 ABSTENTION
Le rapport d'activités est approuvé à l'unanimité

RAPPORT FINANCIER :
→ANNEXE 3

Présentation du rapport financier par Jean Pierre COSTE, Trésorier du CDPE par projection PowerPoint des extraits significatifs du rapport financier que chaque représentant de Conseil local a reçu avec la convocation au congrès :

Jean Pierre COSTE remercie Christophe TARTIVEL pour son travail auprès des conseils locaux permettant de rentrer les adhésions sur Norma.

Le trésorier fait savoir que l'exercice précédent était raccourci à 8 mois, le conseil départemental souhaitant marquer une transition entre la reprise de la trésorerie faite en juin 2018 jusqu'au 31/08/2018 ; cet exercice n'était en effet pas de la responsabilité des administrateurs ayant repris le CDPE74. L'exercice comptable est calé désormais sur l'année scolaire, conformément au vote du congrès du 28/06/2019.

Une discussion entre les différents représentants des conseils locaux et les administrateurs a lieu concernant l'intérêt d'avoir un compte au crédit mutuel relié au CDPE74.
Les intérêts qui ont été exposés sont les suivants :

- Les frais de gestion bancaire sont payés par le CDPE74 et non par les conseils locaux,
- Le CDPE74 ayant la vision des comptes des conseils locaux, il peut signaler ou alerter les conseils locaux pour les changements de signatures et permettre une plus grande vigilance des changements d'accès aux comptes,
- Lorsque qu'un conseil local n'a plus d'adhérents, cela permet de mettre en veille ce conseil en laissant 100 € sur le compte afin de permettre à l'équipe qui désire remonter un conseil local d'avoir déjà un compte bancaire disponible. A noter qu'il est possible également de faire une demande d'aide pour les nouveaux conseils locaux de 200 €.
- Ce système permet également au CDPE74 de récupérer les fonds des conseils locaux dormant, cette année 34 494,74 € ont pu être récupérés par exemple. Ces fonds permettront de financer des actions ou de lancer des nouveaux conseils locaux.

Approbation des comptes présentés

Le congrès procède au vote du rapport financier :
Votants : 25 POUR 0 CONTRE 0 ABSTENTION
Le rapport financier est approuvé à l'unanimité

Vote sur les tarifs année scolaire 2020/2021 :
→ANNEXE 4

Jean pierre COSTE nous présente une proposition de cotisation pour l'année 2020-2021.
Depuis plusieurs années le montant de la cotisation n'a pas été augmenté.
Cependant, en janvier 2019, la FCPE nationale a voté une augmentation de la revue des parents. La date de modification de cette augmentation ne permettait pas de modifier la cotisation des adhérents au dernier congrès, le CDPE74 a donc décidé de prendre en charge l'augmentation de la revue des parents.
Afin de combler une partie de la perte subie par cette augmentation nationale les administrateur.trice.s proposent une augmentation de 1 € de la cotisation.
La Fédération nationale n'augmentera pas sa cotisation qui va rester à 6 €
La revue des parents reste à 4 €,
Les 1€ d'augmentation seront répartis entre le CDPE74 et les conseils locaux.

Une discussion a lieu concernant la cotisation famille qui a été supprimée par la fédération nationale. Le fait de ne pas faire cotiser le deuxième membre de la famille pose des problèmes de représentation par défaut de cotisation. Il serait peut-être préférable dans ce cas de faire cotiser la famille au tarif cotisation solidarité (13 €/personne),
Pour les autres cas, Christophe TARTIVEL rappelle que la cotisation de solidarité est réservée aux parents qui en ont vraiment besoin. Certains conseils locaux ont beaucoup d'adhérents qui cotisent ainsi, il est rappelé qu'il conviendrait de s'assurer que cette cotisation est justifiée.

A noter qu'il conviendrait de mieux communiquer sur le fait que l'adhésion de 4€ à la revue des parents n'est pas obligatoire.

Le congrès procède à l'approbation de l'augmentation de 1 € de la cotisation 2020-2021
Jean-Pierre COSTE propose au vote cette nouvelle tarification

Votants : 19 POUR 1 CONTRE 5 ABSTENTIONS
La nouvelle tarification est approuvée.

2/Présentation des candidats et vote des représentants au CA

Le Conseil départemental au congrès du 28/06/2019 a décidé de procéder au renouvellement des membres du Conseil d'Administration départemental comme suit :

Nom Prénom	Fin de mandat	Nom Prénom	Fin de mandat
Jean Pierre COSTE*	2020	Valérie CORBEX	2022
Roxana GENIN*	2020	Elena NEFEDOVA	2022
Virginie LAVOREL*	2020		
Sandrine MUGNIER POLLET*	2020		
Romain BARBERY	2021		
Karine ROBIN DETRAZ	2021		
Patrick CHAN TAT SAW	2021		
Christophe TARTIVEL	2021		

*(Représentant.e sortant.e)

Présentation des candidatures
1 administrateur et 3 administratrices sont sortants.
Jean Pierre COSTE, **Roxana GENIN** et **Sandrine MUGNIER POLLET** renouvellent leur candidature.
Quatre candidatures supplémentaires sont déposées :
M Pascal BLANC adhérent au Conseil Local FCPE Collèges des Barattes d'Annecy Le Vieux
M Paul BLANC adhérent à la Coordination FCPE des Aravis de Thônes
Mme Deborah HAMEL adhérent au Conseil local FCPE du Lycée Berthollet d'Annecy
Mme Nedjma JEAN METATLA adhérent au Conseil local FCPE du Collège du Semnoz Seynod et au Conseil local du lycée Baudelaire de Cran Gevrier

Election des représentants au CA
Mode d'élection. L'assemblée du Congrès décide à l'unanimité de procéder à l'élection des membres du Conseil d'Administration à main Levée.
L'assemblée a accepté de voter à main levée.

L'assemblée du Congrès procède au vote du mode d'élection des membres du CA :
Votants : 25 POUR 0 CONTRE 0 ABSTENTION
Le vote à main levée des représentants du CA est accepté à l'unanimité.

L'assemblée du Congrès procède au vote de la candidature de Jean Pierre COSTE, Roxana GENIN, Sandrine MUGNIER POLLET, Pascal BLANC, de Paul BLANC, de Déborah HAMEL et de Nedjma JEAN METATLA

Votants : 25 POUR 0 CONTRE 0 ABSTENTION

L'assemblée du Congrès a élu à l'unanimité Jean Pierre COSTE, Roxana GENIN, Sandrine MUGNIER POLLET, Pascal BLANC, de Paul BLANC, de Déborah HAMEL et de Nedjma JEAN METATLA en qualité d'administrat.eurs.rices du CDPE74.

L'assemblée du congrès prend acte de la fin de mandat de l'administratrice Virginie LAVOREL et la remercie pour son engagement et sa participation à la redynamisation du CDPE74 lors de la reprise au congrès du 28/06/ 2018.

3/Témoignages de Conseils locaux

- **La création de la coordination FCPE à Thônes. Intervention de Rachel DELPLANQUE, Présidente du conseil local du collège des Aravis à Thônes,**

Rachel nous explique qu'elle est maman de 4 enfants avec des enfants dans le primaire, le secondaire et le supérieur.

Au collège de ses enfants, elle faisait partie d'une section FCPE qui a existé jusqu'à il y a 2 ans mais avec 7 adhérents en dernier lieu et plus personne pour reprendre la présidence l'an dernier, le conseil local a alors été mis en sommeil. L'an dernier n'existait plus que l'APE au collège. L'association, bien que possédant un certain nombre d'adhérents, était gérée essentiellement par 2 ou 3 parents d'élèves qui ne voyaient jamais les adhérents. Les deux personnes du bureau découragées, ne souhaitaient pas reconduire leur mandat cette année.

L'an dernier elle s'est investie auprès de l'école primaire de son village avec une autre maman qui a déménagé entre temps. Elles ont alors pris contact avec la FCPE départementale afin d'avoir des informations sur le rôle que la FCPE avait dans les écoles où elle était présente, pour un soutien moral et technique local. Cela a été difficile car en primaire dans la vallée où sont scolarisés ses enfants, il n'existe que des APE dont le fonctionnement, nous explique- t-elle, est principalement axé sur l'organisation d'actions visant à financer les sorties et activités des élèves des écoles, avec parfois des dysfonctionnements qui ne semblaient choquer personne, comme le financement par l'association de parents de l'activité piscine qui est dans le programme et dans le temps scolaire et donc relève du financement exclusif de la commune. Les parents ne semblaient pas être au courant du fonctionnement normal d'une école et des rapports normaux entre les différents partenaires, éducation nationale, mairie et parents d'élèves.

Cette année, elle a pris alors contact avec les personnes de l'APE du collège qui ne souhaitaient pas reprendre cette association sous cette forme et a proposé de remonter un conseil local FCPE avec les parents du collège des Aravis qui le souhaiteraient. Après plusieurs réunions de l'APE où personne n'a souhaité reprendre la direction de cette association, celle-ci a été mise en sommeil. Une réunion avec la présence de Karine Robin Detraz, secrétaire du CDPE74 a permis d'informer les parents présents sur le fonctionnement de la FCPE et a abouti à la réactivation du conseil local. Cotiser à l'association n'a globalement pas posé de problème aux parents, qui pourtant l'an dernier n'avaient aucune cotisation auprès de l'APE, ils se sentent soutenus par une fédération. Il y a eu 47% de participation au vote des élections du conseil d'administration, 37

adhérents-parents délégués répartis dans 23 classes / 24. Il y a 11 personnes au CA pour 7 postes et 3 au bureau.
Les adhérents sont majoritairement présents aux réunions.
Le conseil local commence à s'organiser, Rachel essaye de communiquer le plus d'informations possible aux adhérents et chacun commence à trouver sa place, avec notamment un système de référent par sujet. La base de fonctionnement est que chacun fait ce qu'il peut quand il le peut, sans pression sur ce qui n'est pas fait. Si le CL n'avait pas redémarré il n'y aurait plus d'association de parents d'élèves au collège, donc tout ce qui est fait est du "bonus". Cela enlève la pression sur ce qui ne peut pas être fait et stimule efficacement l'engagement "raisonnable" de chacun.

Rachel a alerté le CDPE74 sur un problème de professeur de langue non remplacé dans les classes d'allemand, bi langue et 2e langue, en début d'année. Le conseil local a fait un courrier appuyé par le CDPE74 en date du 09 décembre.
Karine ROBIN DETRAZ, secrétaire du CDPE74, demande si les adhérents ont eu un retour de l'action du CDPE74. Rachel a fait descendre l'information aux adhérents mais n'a pas eu le temps de communiquer les détails aux adhérents par mail.
Le problème de professeur absent a-t-il été résolu ? La professeure est revenue depuis fin décembre à temps complet.
4 heures supplémentaires devaient être dispensées aux élèves par un autre enseignant depuis janvier d'après l'annonce du rectorat. C'est en fait la même enseignante qui dispense également 3 heures/semaine en plus pour compenser la perte des heures d'allemand des classes de 3e. Une solution est en cours de réflexion entre la principale et le rectorat pour augmenter le nombre d'heures d'allemand l'an prochain pour rattraper les heures perdues sur les autres niveaux, indépendamment de la dotation horaire annuelle.

- **Les actions de la Coordination de Saint Julien. Intervention de Romain BARBERY, Président de la coordination de St Julien en Genevois**

Présentation par projection Powerpoint
→ANNEXE 5

4/ Intervention de L'Association la Libre Pensée 74 sur le financement public de l'université Privé catholique d'Annecy : Monsieur José Goemens

José nous explique que l'association libre pensée74 est signataire avec les associations Ligue des Droits de l'Homme, Fédération des Œuvres Laïques, Fédération des Conseils de Parents d' Elèves, Fédération Syndicale Unitaire, Union départementale des syndicats FO, Union départementale des syndicats CGT, Union syndicale Solidaires 74, Union Nationale des Syndicats Autonomes- UNSA Syndicat Général de l'Éducation Nationale, CFDT d'une pétition contre le financement publique d'une université privé catholique à Annecy dans les locaux de l'établissement privé catholique St Michel.
A ce jour, 1 200 signataires ont été recueillis par mail et papier.
Ce projet de financement est une entorse à la loi de 1905 de séparation des Églises et de l'État. La loi de 1905 institue la République laïque. Elle garantit la liberté de conscience des citoyens, libres de croire ou de ne pas croire et elle institue la neutralité de l'État. Il nous rappelle qu'avant 1905 il y avait un ministère des cultes et que les prêtres étaient

des fonctionnaires de l'Etat. La question est posée de savoir s'il s'agit d'une volonté du gouvernement de revenir à cet état de fait.
Citation de la phrase d'Emmanuel MACRON lors de conférence des évêques de France
« *Nous partageons confusément le sentiment que le lien entre l'église et l'état s'est abîmé, et qu'il vous importe à vous comme à moi de le réparer* »
Cette Université privé catholique devrait ouvrir en septembre 2020 dans les locaux du Lycée St Michel.
L'idée serait de raser un gymnase attenant aux locaux du Lycée Saint Michel et de construire à cet emplacement l'université privée catholique, sous couvert de destruction d'un gymnase vétuste et de la construction d'un autre gymnase ailleurs neuf.
Personne ne communique sur le chiffre exact pris en charge par la collectivité sur les 5 millions d'euros.
Certaines personnes présentes s'étonnent que l'université publique de Savoie Mont Blanc ait signée une convention avec l'université privée catholique et aimeraient connaître ce qui est inscrit dans cette convention.
José nous explique qu'il est probable que ce sont des conventions de mutualisation des infrastructures pour minimiser les frais, comme l'Etat à tendance à le faire pour d'autres services publics comme les hôpitaux.

Il est annoncé une conférence de presse commune avec les opposants à ce projet le lundi 3/02, puis des actions à venir.
Ce dossier est à suivre.

5/Point sur l'actualités et retour d'informations sur la situation des épreuves E3C (Epreuves communes de contrôle continu) du nouveau Bac « Bac Blanquer ».
Il est fait un bref retour d'une visio-conférence Inter CDPE FCPE du vendredi 31/01 sur la situation des E3C dans les départements 09, 27, 45, 46, 71, 64, 74, 75, Martinique, 76, 77, 79, 80, 02 et 95.

Un constat souvent le même sur tout le territoire :
Des épreuves passées avec un manque de préparation et dont les élèves n'y voient aucun sens à ce moment de l'année, des épreuves sous tension avec beaucoup d'anxiété pour les élèves, l'intervention des forces de l'ordre dans les lycées pour le passage de ces épreuves, menaces d'attribution de la note »o » aux élèves opposants ou n'ayant pas participé aux épreuves sans possibilité de rattrapage, problème d'organisation des épreuves (manque de surveillants, bruits, sujets inadaptés à l'évolution et progression des élèves,...)

Face à ce constat, la fédération nationale FCPE informe qu'elle a demandé une rencontre avec le ministre au plus tôt pour faire un point sur la situation.
Seront demandés en priorité :

- Aucun enfant ne doit être sanctionné,
- Aucune poursuite d'enfant ne doit être engagée
- Aucun enfant n'ayant pas passé l'examen ne doit avoir la note « 0 »
- Que les E3C soient considérées comme des épreuves test, blanches et non comptabilisées dans Parcoursup car n'ont pas été passées dans les conditions d'examens de baccalauréat

Au niveau de notre département, les épreuves communes de contrôle continu (E3C) ont débuté le 20 janvier 2020 et sont programmées par les établissements jusqu'au 14 février.

Nous avons constaté que de nombreux établissements pour ne pas dire la quasi-totalité, ont vu ces épreuves réalisées mais dans des conditions très difficiles, voire ces épreuves totalement annulées et reportées.

Sur le seul bassin annécien, nous comptabilisons de graves déroulements des épreuves dans 5 établissements lycées généraux et technologiques, passage des épreuves dans des conditions difficiles aux Lycée Baudelaire à Cran Gevrier et Lycée de l'Albanais à Rumilly et leurs annulations et reports dans les Lycées Gabriel Fauré, Berthollet et Lachenal à Argonay.
Sur Annemasse, les épreuves ont été annulées puis reportées au Lycée Les Glières.
Sur Saint Julien au Lycée de Madame de Stael, elles se sont déroulées toutefois les élèves ont composé leurs épreuves à deux élèves par table ;
Ailleurs, les épreuves ne se sont pas encore déroulées à ce jour.

Des témoignages concernant la passation de ces épreuves nous informent que, par endroit, les élèves ont passé leurs épreuves dans des classes avec un seul surveillant, des AVS surveillantes au lieu d'accompagner les élèves bénéficiaires, réquisition de principaux de collège et de personnel administratif pour surveiller, des élèves qui retournent leurs sujets alors que d'autres sont encore dehors, des élèves porteurs de PAI sans tiers temps durant le contrôle continu, des menaces de la note o si les élèves ne rentrent pas en classe, des épreuves déroulées dans un climat de tension (encadrement policier, hurlement de la direction sur les élèves) des mails d'intimidation adressés aux parents la veille des épreuves, du bruit dans les couloirs par les élèves des autres divisions qui vont en cours, des épreuves arrêtées momentanément pour un changement général d'encre de stylo ...
Des élèves qui se sont vus désemparés devant l'épreuve de langue allemande n'ayant eu que 2 semaines d'enseignement depuis le début de l'année et l'ont écrit sur leur feuille de composition...Des situations non conformes à celles d'un baccalauréat national tel que pratiqué les années précédentes.

Devant ce constat, qui n'est pas uniquement celui de la Haute-Savoie, la FCPE 74 informe qu'elle projette d'adresser un courrier au Ministre, à la DASEN et à la rectrice académique avec une diffusion à tous les proviseurs et parents faisant état de demandes concrètes face à cette situation inédite d'examen.

→ANNEXE 6 Courrier FCPE74

L'ordre du jour étant épuisé, la séance du Congrès a été levée **13h30.**

Un buffet dinatoire offert aux membres présents a permis de poursuivre les échanges dans la convivialité.

A Annecy, le 1er février 2020

La Présidente de séance
Karine ROBIN DETRAZ

La Secrétaires de séance
Valérie CORBEX

Membres présents selon la liste d'émargement ci-jointe

Au titre des Conseils locaux
Laurent FAILLIE, Président du Conseil Local FCPE du Collège de POISY (avec 1 procuration)
Pascal BLANC Président du Conseil Local FCPE du Collège des Barattes d'Annecy Le Vieux (avec 2 procurations)
Elisa SORIA Présidente du Conseil local FCPE du Lycée Berthollet d'Annecy (avec 1 procuration)
Deborah HAMEL du Conseil local FCPE du Lycée Berthollet d'Annecy
Nedjma JEAN METATLA du Conseil local FCPE du Collège du Semnoz Seynod
Rachel DUPONT YEGANESH de la Coordination FCPE de Saint Julien en Genevois (avec 4 procurations)
Rachel DELPLANQUE Présidente de la coordination FCPE des Aravis de Thônes
Paul BLANC de la coordination FCPE des Aravis de Thônes

Au titre des Administrateurs et Administratrices du CDPE74
Roxana GENIN, Présidente
Jean-Pierre COSTE, Trésorier
Christophe TARTIVEL, trésorier adjoint
Karine ROBIN DETRAZ, secrétaire
Valérie CORBEX, secrétaire adjointe
Romain BARBERY, administrateur
Sandrine MUGNIER-POLLET, administratrice
Patrick CHAN TAT SAW, administrateur
Elena NEFEDOVA, administratrice

Membres convoqués absents excusés:
Conseil Local FCPE du Collège de FAVERGES
Conseil Local FCPE du Collège Rousseau de Thonon Les Bains
Conseil Local FCPE du Lycée La Versoie de Thonon Les Bains
Conseil Local FCPE du Lycée BAUDELAIRE à Cran Gevrier
Conseil Local FCPE du Lycée LACHENAL à Argonay
Conseil Local FCPE du Collège Rousseau de Thonon Les Bains
Conseil Local FCPE Ecole élémentaire Carnot d'Annecy
Conseil Local FCPE du Collège Les Balmettes d'Annecy

Invités présents :
Julie HAMEL représentante FO,
Michel LOMBART représentant de la FSU,
José GOEMENS Représentant de la libre Pensée

ANNEXES

1- RAPPORT MORAL
2- RAPPORT D'ACTIVITES
3- RAPPORT FINANCIER
4- TARIFS COSTISATION 2020/2021
5- PRESENTATION ACTIONS COORDINATION ST JULIEN
6- COURRIER FCPE74 SUR LA SITUATION DES E3C

fcpe Haute-Savoie

CONGRES FCPE 74 SAMEDI 1er FEVRIER 2020 / ~~Lycée BAUDELAIRE~~

NOM	PRENOM	CL	EMARGEMENT
Mugnier-Pellet	Sandrine	(St-Jorioz) Administrateur.	
Jean-Mehrtea	Nedjma	Baudelaire / Annecy	
GEORGE	Estelle	Baudelaire	
LOMBARD	Michel	FSU 74	
TARTIVEL	Christophe	Administrateur (Balmette)	
COSTE	François	administrateur	
BLANC	PASCAL	Les BARATTES	
BLANC	Paul	Anavis THONES	
NEFEDOVA	ELENA	Collège R. Blanchard ANNECY	
BARBERY	ROMAIN	St Julien	
DUPONT-YEGANEH	Rachel	St Julien en G	
DELPLANQUE	Rachel	Anavis Thônes	
HAMEL-VOLTZ	Déborah	Berthollet.	
SARIT	Elsa	Berthollet	
CHAN TIAT SAN	Eliah	CLUSE	CTS
Karine RABIVEDZAZ	Karine	Adm. CL Baudelaire	
Valérie CORBEX	Valérie	valerie.corbex@laposte.net	

CONGRES FCPE 74 SAMEDI 1er FEVRIER 2020 /~~Lycée BAUDELAIRE~~

NOM	PRENOM	CL	EMARGEMENT
FAILLIE	Laurent	Poisy	
ROXANA	GENIN	Présidente	